



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

PÔLE SERVICES
TECHNIQUES

BUREAU DES TRAVAUX
EXTERNALISÉS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

Solliès-Pont, le 22 MARS 2021

ARRÊTÉ

Temporaire de travaux, de réservation d'emplacements et de restriction de circulation sur trottoir

N° Départ : 488/2021/133/PST/AAC/SG/CF

Le maire de Solliès-Pont,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite.

Vu la demande :

- du **19/03/2021**,
- de l'entreprise **TECH BOIS CONCEPT** qui sollicite un arrêté temporaire de travaux, de réservation d'emplacements et de restriction de circulation sur trottoir,
- nature des travaux : rénovation de la toiture de l'église,
- lieu : **tout autour de l'église, avenue de La Liberté, allée George Durando, place général De Gaulle, rue de la serre et parking Rezzonico pour la base de vie à Solliès-Pont,**
- date des travaux : **du 02/04/2021 au 16/07/2021.**

Vu les articles L.2131-1, L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 82.213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions,

Vu le code de la route, et notamment les articles R.411-8 et R.411-25,

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et délégation de signature aux adjoints et à certains conseillers municipaux n°171/2020/04/DGS/SDGS/AG/CG du 03 juillet 2020,

Considérant qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement **tout autour de l'église, avenue de La Liberté, allée George Durando, place général De Gaulle, rue de la serre et parking Rezzonico pour la base de vie à Solliès-Pont**, afin d'assurer la sécurité publique pendant la durée des travaux.

Arrête

- Article 1 :** Une autorisation exceptionnelle de travaux est accordée à l'entreprise **TECH BOIS CONCEPT**, pour des travaux cités dans sa demande, **tout autour de l'église, avenue de La Liberté, allée George Durando, place général De Gaulle, rue de la serre et parking Rezzonico pour la base de vie à Solliès-Pont,**
- durée : du 02/04/2021 au 16/07/2021.
- Article 2 :**
- Le pétitionnaire mettra en place la signalisation temporaire adéquate et informera les riverains de ces travaux,
 - un périmètre de sécurité sera installé tout autour de l'église en fonction des phases du chantier,
 - la circulation piétonne sera maintenue mais déviée sur le trottoir opposé,
 - pour l'installation de l'échafaudage, la circulation sur l'avenue de la Liberté pourra être modifiée. Un alternat sera mis en place par l'entreprise **TECH BOIS CONCEPT**,
 - pour les besoins du chantier, les emplacements du marché pourront être modifiés,
 - le stationnement sur le parking Rezzonico sera interdit pour l'installation de deux algecos et une zone de stockage (voir plan),
 - la police municipale sera chargée de positionner les panneaux d'interdiction de stationner,
 - les abords du chantier seront nettoyés en fin de journée.
- Article 3 :** **Dispositions relatives aux tiers :**
- l'entreprise **TECH BOIS CONCEPT** sera tenue pour seule et entièrement responsable de tous les accidents et dommages causés aux tiers par l'exécution des travaux.
- Article 4 :** **Dispositions relatives à la réalisation des travaux :**
- le présent arrêté sera affiché aux abords du chantier,
 - tous dégâts occasionnés sur les voiries et accotements, seront à la charge de l'entreprise **TECH BOIS CONCEPT**,
 - les dispositifs mécaniques bruyants ne peuvent être utilisés entre 20 heures et 7 heures.
- Article 5 :** **Modifications de l'occupation :**
Toute modification dans la durée, la date ou l'objet de l'occupation devra faire l'objet d'une information préalable auprès des services concernés, sous peine d'intervention d'office des services communaux.
- Article 6 :** Tout véhicule en infraction sera verbalisé et passible d'une mise en fourrière.

Article 7 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté :

- monsieur le responsable de la police municipale de Solliès-Pont,
- monsieur le directeur des services techniques de Solliès-Pont,
- l'intéressée.

Docteur André GARRON

Par délégation

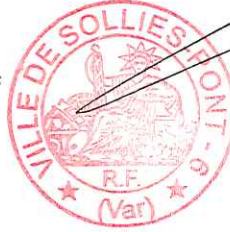
Philippe LAURÉRI

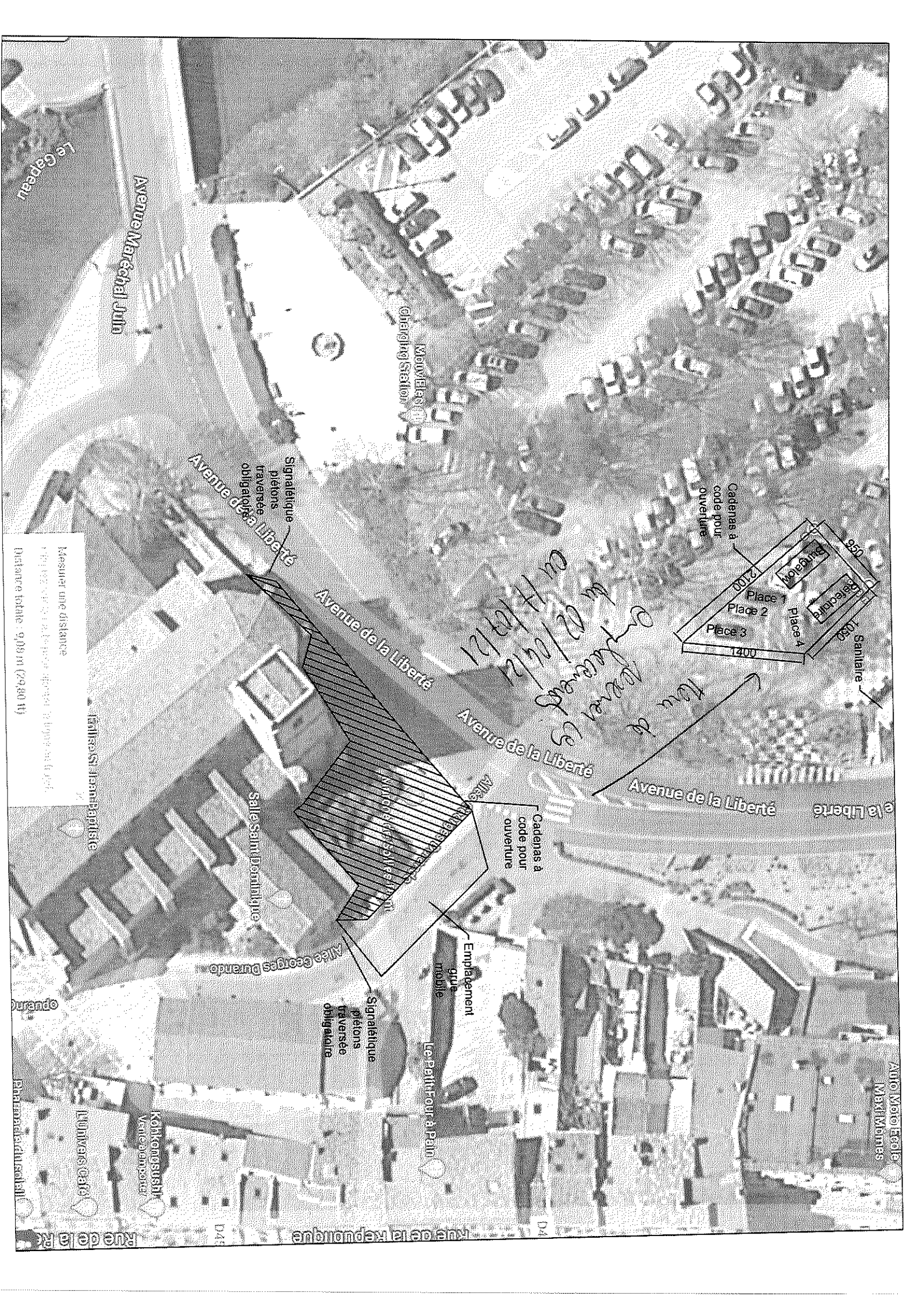
Adjoint au maire

Délégué à l'occupation du domaine public

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en Préfecture le
- la publication le
- la notification le





Le Coprau

Avenue Maréchal Juin

Mairie de la Liberté
Cycling Station

Signalétique piétons traversée obligatoire

Avenue de la Liberté

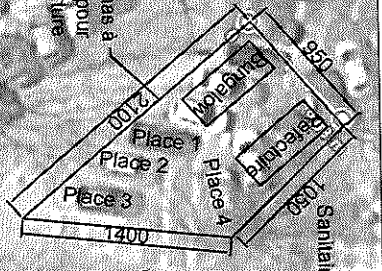
Avenue de la Liberté

Avenue de la Liberté

Avenue de la Liberté

Avenue de la Liberté

Cadenas à code pour ouverture



Plan de circulation
du H. 10/12/21

Cadenas à code pour ouverture

Emplacement grille mobile

Signalétique piétons traversée obligatoire

Mairie Georges Durande

Salle Saint-Jean-Baptiste

Le petit four à Pain

Kohkongushi Vente d'empereur

L'Univers (Gala)

Auto Moto Ecole
Maxi Mômes


Rue de la République

Rue de la République

Mesurer une distance
à partir d'un point fixe (généralement le bord de trottoir)
Distance totale : 9,03 m (29,80 ft)

Réfection de la toiture de l'église

83210 Solles-Pont

<u>Maître d'ouvrage</u>		 <p>TECH BOIS CONCEPT Charpente bois - Couverture</p>		<u>Maître d'œuvre</u>	
Mairie de Solles-Pont 1, Rue de la République 83210 Solles-Pont Tel : 04 94 13 58 00 - Fax : 00 00 00 00 00 e-mail : t.meio@sollespont.fr				I.B.S. 620, Boulevard de Vallongue 83150 Bandol Tel : 04 94 62 14 51 - Fax : 00 00 00 00 00 e-mail : ibs@ibefr.fr	
<u>Bureau de Contrôle</u>		3, Place Chateauroux 83210 Belgentier Tél. : 04 22 14 55 47 Site Web : www.techboisconcept.com E-mail : contact@techboisconcept.com		<u>Coordonnateur SPS</u>	
Dériva Bât. Les Pleiades 417, Route de la Farède RN97 83130 La Garde Tel : 06 14 25 02 09 - Fax : 04 00 00 00 00 e-mail : tepsis.wolf@deriva.com		Caps Securie - M. Sirlano 185, Rue Camille Desmoullins 13340 Rognac Tel : 06 62 32 10 81 - Fax : 04 00 00 00 00 e-mail : caps.securie@draef.fr			

*Plan installation de
chantier*

<u>Indice du plan</u>	<u>Modifications apportées (00.dwg)</u>	<u>Date</u>
0	• Edition	25.02.21
A	•	00.00.20
B	•	00.00.20
C	•	00.00.20
D	•	00.00.20
E	•	00.00.20
<u>Dessiné par</u>		
A.P.	<u>Vérifié par</u>	<u>Date d'édition</u>
	A.P.	25.02.2021
<u>Numéro de Plan</u>		<u>Echelle</u>
00		1/--